

## Charte de législature 2015 – 2018

### Index

1. [Introduction](#)
2. [Administration générale](#)
3. [Finances communales](#)
4. [Bâtiments et infrastructures](#)
5. [Travaux publics](#)
6. [Urbanisme – environnement](#)
7. [Formation – jeunesse, sport, culture](#)
8. [Sécurité publique](#)
9. [Affaires sociales](#)
10. [Alimentation en eau, assainissement](#)

# 1. Introduction



La commune de Valbirse est née de la fusion de Bévillard, Malleray et Pontenet et a débuté ses activités au 1<sup>er</sup> janvier 2015. La première année d'activités a été très intense et n'a pas permis au conseil communal de rédiger cette charte de législature.

Valbirse possède de nombreux atouts mais également des faiblesses et doit se profiler comme la quatrième commune du Jura bernois. Le conseil communal a accepté qu'une étudiante de la HEG effectue son travail de mémoire sur « l'évaluation de l'image de Valbirse ». A cet effet, un questionnaire a été distribué à un tiers de la population afin de déterminer les souhaits et suggestions afin d'améliorer la qualité de vie dans la commune. Le délai de rentrée des questions a été fixé au 11 juillet 2016 et le résultat sera porté à la connaissance des autorités d'ici la fin de l'année.

## 2. Administration générale



### Administration générale

### Information et transparence de l'administration

### Collaborations intercommunales

### Archives

### Développement durable

## 2.1 Administration générale

### Fonctionnement de l'administration

Responsable : Annoni Paolo

L'absence de personnel à formation technique (ingénieur ou formation équivalente) au sein du service technique se fait sentir. Des communes de tailles comparables (Tramelan ou Moutier par exemple) sont dotées de telles compétences. Le conseiller communal ne peut clairement pas assumer toutes les séances de chantier et n'aura pas toujours la formation professionnelle requise non plus. Il faut donc avoir une réflexion globale sur notre personnel et, à terme, pouvoir engager une personne issue du monde technique.

### Formation des apprentis

Responsable : Hennet Manuel

Il est envisagé de créer un poste d'apprenti aux services techniques à condition qu'on trouve les ressources à l'interne pour former cet apprenti. La collaboration avec d'autres communes sera recherchée.

## 2.2 Information et transparence de l'administration

### Information au public

Responsable : Lenweiter Thierry

Améliorer les compétences en matière d'information aux médias ; une formation est envisagée avec un intervenant externe.

## 2.3 Collaborations intercommunales

### Relations avec les bourgoisies

Responsables : Annoni Paolo & Lenweiter Thierry

Les relations avec les communes bourgeoises de Bévillard et Malleray sont réglementées par un nombre important de conventions. Ces dernières ne sont parfois plus d'actualité, voire caduques, et doivent être actualisées jusqu'à la fin de l'année 2016.

## 2.4 Archives

### Localisation et structuration

Responsables : Annoni Paolo & Lenweiter Thierry

Actuellement, les archives des anciennes communes sont disséminées sur 4 sites différents et devront être apurées d'une part et regroupées. Un mandat sera donné à un tiers et les travaux débiteront d'ici 2017.

## 2.5 Développement durable

### Agenda 21

Responsables : Annoni Paolo

Le conseil communal va étudier la mise en place d'une politique de développement durable pour Valbirse.

## 3 Finances communales



Finances et péréquation

Patrimoine et endettement

Participations financières

### 3.1 Finances et péréquation

#### Degré d'application d'une comptabilité analytique

Responsables : Annoni  
Paolo, Beuchat Charles-  
André & Lenweiter Thierry

Il s'agira d'identifier les besoins et développer davantage la comptabilité analytique.

### 3.2 Patrimoine et endettement

#### Quel objectif à moyen-long terme pour la dette

Responsables : Annoni  
Paolo, Beuchat Charles-  
André & Lenweiter Thierry

Pour le moment, le conseil communal ne souhaite pas fixer d'objectif de réduction de la dette jusqu'à la fin de la législature et mettre la priorité au développement de Valbirse.

### 3.3 Participations financières

#### Soutien aux sociétés locales

Responsable : Minder Yann

Depuis quelques années, les sociétés locales sont subventionnées en fonction de critères (nombre de membres, nombre de juniors, montant du budget, participations aux manifestations du village). Une mise à jour des données de bases sera effectuée pour le budget 2017.

### Patrimoine immobilier

### Infrastructures sportives

### Construction durable

#### 4.1 Patrimoine immobilier

##### Besoins urgents en infrastructures

Responsables : Minder Yann & Morand Steve

Un mandat a été donné à un bureau d'architecture pour connaître l'état de nos bâtiments et planifier les investissements à consentir.

Les besoins les plus urgents sont :

- ✓ L'école à journée continue dont les locaux actuels ne sont pas adaptés, trop petits et non-conformes aux recommandations cantonales. Indépendamment d'un éventuel projet de nouvelle construction, une solution transitoire doit impérativement être trouvée.
- ✓ Le personnel des services techniques travaille depuis longtemps dans des conditions très difficiles. Le matériel et les véhicules sont répartis sur huit sites différents dont aucun n'est fonctionnel ni adapté aux besoins. Le personnel perd beaucoup de temps pour aller d'un site à l'autre pour s'équiper avant d'aller faire une tâche ; ensuite, il faut ramener le matériel à différents endroits. Cela implique de très nombreuses pertes de temps et des déplacements inutiles.

##### Entretien des bâtiments existants

Responsables : Morand Steve

Un mandat a été donné au bureau Kaiser + Wittwer SA pour estimer l'état de tous les bâtiments et déterminer les besoins en investissements. Sur cette base, un plan de financement sera établi et soumis au conseil communal et au conseil général

Comment prétendre assurer un entretien décent de nos infrastructures avec une somme de fr. 221'000.00 au budget, pour un patrimoine immobilier d'une valeur de plus de 18 millions (valeurs officielles)? En comparaison avec le secteur privé, il est généralement admis d'affecter 3 % de la valeur pour l'entretien ; dans le cas présent, il faudrait une enveloppe annuelle de fr. 540'000.00.

L'avenir de la Bergerie de Pontenet devra être étudié ; en effet, les exploitants arrivent à la retraite à court/moyen terme.

#### 4.2 Infrastructures sportives

##### Inventaire et besoins futurs

Responsables : Annoni Paolo & Morand Steve

Les halles de gymnastique existantes sont suffisantes pour les écoles et elles sont totalement occupées en soirée et le week-end. Les sociétés n'ont pas la possibilité d'organiser des manifestations populaires ou de portée régionale dans nos infrastructures. L'étude d'un projet de halle multiple devrait être menée sur un plan régional.

#### 4.3 Construction durable

##### Énergies renouvelables

Responsable : Morand Steve

Une étude sera menée pour la pose de panneaux solaires sur les toits des bâtiments communaux qui le permettent.

## 5. Travaux publics



### Locaux

### Personnel

### Entretien des routes

### Cours d'eau

### Véhicules

#### 5.1 Locaux

Responsable : Hennet Manuel

Les TP de Valbirse sont actuellement éparpillés sur pas moins de 8 sites différents. Cet éclatement est dommageable pour l'efficacité du service (voir chiffre 4.1).

#### 5.2 Personnel

Responsable : Hennet Manuel

La question se pose pour la formation d'un apprenti mais cette éventualité devrait être évoquée en collaboration avec d'autres communes car les 4 cantonniers sont trop occupés pour assumer seuls cette tâche.

#### 5.3 Entretien des routes

Responsable : Hennet Manuel

De grandes surfaces de nos routes communales sont en triste état. Un bilan avait d'ailleurs été réalisé par les anciennes communes de Malleray et Bévillard. Le conseil va devoir prendre une décision de principe en cas de réfection à savoir s'il assainit systématiquement les conduites souterraines lorsqu'il fait une réfection de la route.

#### 5.4 Entretien des cours d'eau

Responsable : Hennet Manuel

L'entretien des berges des cours d'eau sont à la charge de la commune et un grand retard a été accumulé à ce niveau-là. L'aménagement des eaux de La Birse, le ruisseau de l'Endroit et celui des Rôsis seront réalisés d'ici 2018.

#### 5.5 Véhicules

Responsable : Hennet Manuel

Les TP sont bien dotés en matière de véhicules mais devront néanmoins planifier le renouvellement à court terme de 2 petits tracteurs servant également au déneigement.

#### 5.5 Places de jeu

Responsable : Hennet Manuel

Plusieurs places de jeu ne sont plus conformes aux normes de sécurité et devront être adaptées pour les remettre en conformité.

### Aménagement du territoire

### Constructions et énergie

### Commerce local

## 6.1 Aménagement du territoire

### Cadre légal

Responsable : Rothenbühler André

Ce domaine est en plein bouleversement avec la nouvelle LAT, le plan directeur cantonal et la révision de la loi sur les constructions. La rédaction d'un nouveau plan d'aménagement local, et son règlement de constructions, a été confirmée à la Commission de gestion du territoire qui s'est constituée ce printemps. Le calendrier provisoire est le suivant :



## 6.2 Constructions et énergie

### Convention bernoise sur l'énergie BEakom

Responsable : Rothenbühler André

Le conseil communal a l'intention de réaliser un plan directeur en matière d'énergie (obligatoire pour les communes de plus de 5'000 habitants).

## 6.3 Commerce local

Responsable : Rothenbühler André

La diversité du commerce local et surtout sa pérennité sont difficiles à assurer par une politique publique. Il est néanmoins important d'en tenir compte dans le cadre de la révision du plan d'aménagement local et de prévoir un accès facilité aux commerces et des places de parc en suffisance.



### Organisation de l'école obligatoire

#### Constructions scolaires

#### Éducation physique et sportive

### 7.1 Organisation de l'école obligatoire

Responsable : Minder Yann

Après la nomination de la nouvelle directrice de l'école primaire, il est primordial de la soutenir afin de pérenniser la fonction de l'école et apaiser le climat au sein du corps enseignant.

Les autorités et la direction devront promouvoir un nouvel état d'esprit et un sentiment d'appartenance à l'entité unique « École de Valbirse ».

### 7.2 Constructions scolaires

#### École à journée continue

Responsable : Minder Yann

Un groupe de travail interdisciplinaire a été mis sur pied pour rechercher des solutions d'aménagement provisoire ou de construction de locaux pour l'EJC.

### 7.3 Éducation physique et sportive

#### Sport pour tous

Responsable : Minder Yann

L'offre sportive est complète et assez large dans la commune mais il manque un volet de promotion du sport pour tous. Il est envisagé de réunir les sociétés sportives pour leur proposer la mise sur pied d'une fête du sport. Cette manifestation pourrait avoir lieu sur un site unique, avec une grande cantine pour la restauration et la possibilité d'essayer différents sports aux alentours. La journée pourrait se conclure par un concert ou une soirée.



### 8.1 Surveillance et incivilités

#### Utilisation du domaine public

Responsable : Annoni Paolo

Etudier une solution pour surveiller l'utilisation du domaine public.

#### Police administrative

Responsable : Annoni Paolo

La possibilité de confier à un tiers la tâche de notifier les actes officiels (comparution sous la contrainte, actes judiciaires) sera étudiée.



### Aide sociale institutionnelle

### Protection des mineurs

#### 9.1 Aide sociale institutionnelle

##### Programmes d'occupation

Responsable : Barbagallo Séverine

Actuellement la demande est plus grande que l'offre. La SSEVT, Regenove et le GAD peuvent accueillir une partie des personnes qui bénéficie de l'aide sociale pour un programme de réinsertion. Malheureusement l'offre n'est pas suffisante et son extension sera étudiée dans le périmètre du Service social Centre-Orval.

#### 9.2 Protection des mineurs

##### AJR déploiement d'un travailleur social hors murs

Responsable :  
Barbagallo Séverine

Alors qu'une approche sociale telle que celle-là est actuellement exclusivement réservée aux grandes agglomérations, l'Action Jeunesse Régionale (AJR) étudie la possibilité de proposer à ses communes membres un tel service. A ce stade de la réflexion, le TSHM pourrait servir de pont entre les jeunes et les institutions. Avec une telle présence sur le terrain, il semble d'après les différentes expériences, que le dialogue s'installe de sorte à pouvoir imaginer un travail de prévention, d'accompagnement éducatif et ainsi de créer un contact favorisant le dialogue et l'échange.



## Réseau d'alimentation en eau potable

### Distribution d'eau potable

### Réseau d'assainissement

### Forêts et pâturages

## 10.1 Réseau d'alimentation en eau potable

### Personnel

Responsable : Blaesi Stève & Hennet Manuel

Le service des eaux occupe actuellement une personne à temps complet, qui renforce ponctuellement le service hivernal et pour l'entretien des bâtiments. Le conseil devrait se poser la question de savoir s'il est judicieux que le fontainier participe également au déneigement et préparer le remplacement à moyen terme des employés qui approchent de la retraite.

### Entretien du réseau d'eau potable

Responsable : Blaesi Stève

Il est souhaité de planifier chaque année le renouvellement des infrastructures pour une somme de fr. 300'000.00. La coordination doit être assurée avec les tiers concernés (BKW, Swisscom, EBL).

## 10.2 Distribution d'eau potable

### Consommation et gaspillage

Responsable : Blaesi Stève

Le conseil communal envisage également de :

- ✓ promouvoir l'installation de citernes d'eau pluviale lors de nouvelles constructions ;
- ✓ imposer aux propriétaires de tout nouveau bâtiment à toit plat de végétaliser ou d'avoir une installation de rétention ; cela ralentit les afflux dans les collecteurs en cas de violentes pluies ;
- ✓ réfléchir aux actions pouvant sensibiliser la population à économiser l'eau potable ;
- ✓ introduire une taxe de fr. 10.00 ou fr. 20.00 par compteur et par année pour alimenter un fonds de renouvellement des compteurs ;
- ✓ installer pour tout le village des compteurs avec relevé à distance. Cela aurait pour avantage de faciliter le suivi et surtout la facturation.

## 10.3 Réseau d'assainissement

### Entretien du réseau d'évacuation des eaux usées

Responsable : Blaesi Stève

Il est souhaité de planifier chaque année le renouvellement des infrastructures pour une somme de fr. 300'000.00. La coordination doit être assurée avec les tiers concernés (BKW, Swisscom, EBL).

## 10.4 Forêts et pâturages

Responsable : Blaesi Stève

La politique menée actuellement avec le triage forestier sera maintenue. Les baux à loyer des pâturages du village de Pontenet devront être revus.

Bévilard, le 13 juillet 2016

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

Le Président :

Le Secrétaire :